

Le Chef du DPF

3003 Berne, le 20 février 1976

p.B.73.Laos.O.
p.B.22.52.Si.(Laos) - RS/ar

Monsieur le Ministre,

Son Excellence Monsieur Khamphay BOUPHA, Ministre intérimaire des Affaires Etrangères, m'a adressé, le 24 décembre 1975, une lettre qui m'est parvenue le 20 janvier et a retenu toute mon attention. Je suis très sensible aux sentiments d'estime et de gratitude qu'elle exprime à l'égard de mon pays.

La Suisse éprouve une sympathie constante pour le Laos et pour les efforts entrepris par son peuple pour parvenir à une vie meilleure. Mes services m'ont confirmé qu'au cours des dernières années, la Confédération a réservé à votre pays une part importante de son aide humanitaire et alimentaire. L'action de la Confédération pourra se poursuivre si vous le souhaitez. Pour l'année en cours, un crédit a d'ores et déjà été ouvert pour l'expédition de médicaments. La Suisse réservera en outre un accueil favorable aux demandes d'assistance alimentaire qui pourraient lui parvenir par le canal d'institutions d'entraide agréées.

A fin novembre 1975, une équipe médicale de la Croix-Rouge Suisse a mis un terme à une activité de cinq années au bénéfice exclusif des populations de la région de Louang Prabang. Cette décision, vous ne l'ignorez pas, a été prise avec l'accord complet de votre Gouvernement. La Croix-Rouge Suisse s'est adressée le 14 novembre 1975 au Ministre de la

Son Excellence Monsieur Phoune Sipraseuth
Ministre des Affaires Etrangères de la
République Démocratique Populaire Lao

V i e n t i a n e

Ba 23. Feb. 76 17.

Dodis



- 2 -

Santé pour lui exprimer le souhait que ce départ de l'équipe médicale ne constitue pas la rupture d'une oeuvre de collaboration qui avait beaucoup contribué à rapprocher la Suisse et le peuple lao. La Croix-Rouge Suisse est prête à considérer, à votre demande, une reprise de ses activités, à Louang Prabang ou en tout autre lieu où vous estimeriez son action utile.

Afin de donner une suite favorable à la requête formulée par Son Excellence Monsieur Khamphay Boupba, je souhaiterais savoir si la Croix-Rouge Suisse, organe privilégié des missions d'entraide de la Confédération, pourrait reprendre son activité dans votre pays et contribuer à l'exécution de nouveaux projets d'assistance.

Je formule mes meilleurs voeux pour un avenir prospère de la République Démocratique Populaire Lao et du peuple lao et je souhaite que les relations entre nos deux pays se resserrent encore davantage dans un esprit d'amitié.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(Graber)

Copies à:

- M. l'Ambassadeur WEITNAUER
- M. l'Ambassadeur ISELIN
- M. NORDMANN, W 151
- Secrétariat du Chef du DPF
- M. A. BILL, Délégué du Conseil fédéral, Eig 1
- M. WILHELM, TZ, E 612
- M. P. BARBEY, O.i., Eig 3
- Ambassade de Suisse à Bangkok
- M. Rüegg, en 3 ex., W 52

Ba 23. Feb. 76 17.

Ba 23. Feb. 76 17.

p.B.73.Laos.O.
p.B.22.52.Si.(Laos)-RS/vi

3003 Bern, den 20. Februar 1976

Schweizerische Botschaft

ad 331.O.LAO - HQ/ebB a n g k o k

Schreiben des interimistischen
 laotischen Aussenministers an
 schweizerischen Aussenminister

Herr Botschafter,

In der Beilage erhalten Sie das Schreiben von Herrn Bundesrat Graber an seinen laotischen Kollegen in Beantwortung des Briefes, den er vom interimistischen Aussenminister M. Khamphay Boupha erhalten hat. Wir bitten Sie, dieses Schreiben in geeigneter Weise dem Adressaten zukommen zu lassen. Eine Kopie ist für Ihre Akten bestimmt.

Wir haben uns in der Formulierung des Antwortbriefes auf Ihre Ausführungen vom 20. Januar 1976, insbesondere Ziffer 5), sowie auf einschlägige Angaben der Direktion für Internationale Organisationen (humanitäre Hilfswerke) und des Dienstes für technische Zusammenarbeit gestützt. Für Ihre Bemühungen in dieser Angelegenheit danken wir Ihnen bestens.

Wir versichern Sie, Herr Botschafter, unserer vorzüglichen Hochachtung.

POLITISCHE DIREKTION

Kopien an:

- WR -RS
 - NF -Secrétariat du Chef du DPF
 - BBP
 - VM
 - RH
 - IS
- 2 Beilagen erwähnt

(Iselin)